



POUR NOS RETRAITES

Le 2 octobre 2010,
dans l'unité pour un autre projet

*Reculer l'âge de départ en retraite de 2 ans, c'est 1,4 millions de chômeurs supplémentaires.
Défendre nos retraites, c'est défendre l'emploi !*

*1 Million de chômeurs en moins
c'est 5 Milliards de cotisations retraites en plus.*

1 % de salaire en plus pour tous, c'est 2 Milliards de cotisations supplémentaires.

***Ni recul de l'âge légal,
Ni allongement de la durée de cotisation,
Ni diminution de leur montant***

La journée du 23 a été marquée par l'engagement de nouveaux salariés du privé, notamment des PME mais aussi par la présence de plus de jeunes et de femmes. Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 pour toucher une retraite à taux plein.

Quoi qu'en dise le gouvernement, la démobilisation suite au vote à l'Assemblée nationale n'a pas eu lieu. C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait son ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

• Exigeons le retrait du projet gouvernemental

- Défendons le système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle (priorité à l'emploi, élargissement de l'assiette de cotisation, ...).
- Défendons la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du salaire sur les meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public (Créer les conditions d'un retour aux situations antérieures).
- Exigeons une retraite minimum égale au smic.
- Refusons l'allongement programmé de la durée de cotisations.
- Refusons la diminution des salaires, la remise en cause des avantages familiaux et de la garantie du minimum de pension des fonctionnaires, prévues dans le cadre de cette réforme.
- Imposons la reconnaissance de la pénibilité du travail et l'ouverture des droits au départ anticipé avant 60 ans.
- Défendons la pérennisation des retraites complémentaires des salariés du privé pour assurer le droit à la retraite au-delà du 31 décembre 2010.

**Toutes et tous dans l'action, aux mobilisations
et aux manifestations le samedi 2 octobre**

Rouen 14 h cours clémenceau

Et préparons nous aux grèves et manifestations du 12 octobre